

Caractérisation des berges de la rive sud de l'estuaire

THÈME	Habitats et ressources / Acquisition de connaissances
LOCALISATION	Rive sud de l'estuaire moyen et maritime
PROMOTEUR	Université du Québec à Rimouski
IMPLICATION DE LA ZIP	Partenariat

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Offrir aux municipalités, MRC et ministères un outil de gestion en matières de risques naturels (érosion, submersion, glissement de terrain), d'émission de permis de construction d'infrastructures et de protection de l'environnement (milieux sensibles, dépotoirs clandestins, etc.). Il vise ainsi à assurer des interventions et des projets ponctuels qui seront adaptés aux besoins réels sur le terrain et basés sur un portrait global des caractéristiques et de la dynamique de la zone côtière : protection contre l'érosion, accès au fleuve, protection d'habitats sensibles.



PROBLÉMATIQUE

Les caractéristiques propres à chaque portion de littoral de l'estuaire sont mal connues, ainsi que la localisation des habitats sensibles, des zones à risque d'érosion, des accès au fleuve et d'autres informations pertinentes telles que les sites de dépotoirs clandestins. La zone côtière n'a jamais été classifiée en unités de gestion de sorte que les interventions ponctuelles sont réalisées sans égard au milieu côtier environnant. Cette méconnaissance amène donc un certain niveau de difficulté lorsqu'il est question d'agir directement sur le terrain. Comme par exemple, pour protéger un habitat ou une portion de rive contre l'érosion, il est difficile de savoir si la section que l'on veut protéger est prioritaire et si les interventions envisagées vont déplacer les problèmes sur les côtes avoisinantes. D'ailleurs, l'implantation de différentes structures le long de la côte ont favorisé, dans certains cas, l'érosion des plages et des côtes adjacentes et la dégradation d'habitats côtiers.

Dans un contexte de hausse du niveau marin, de changements climatiques et d'accélération de l'érosion côtière, il est urgent d'acquérir un portrait exhaustif de l'état du littoral et une compréhension globale de la dynamique côtière afin de mieux planifier le développement et les interventions futures. Déjà, des résidences et certaines portions de la route 132 sont menacées à court et moyen terme. Notre connaissance actuelle du littoral de notre secteur s'avère donc limitant pour nos actions futures et celles des intervenants du milieu. De plus, les municipalités peuvent, par méconnaissance des caractéristiques du terrain, octroyer un permis de construction en zone dangereuse (érosion, glissement de terrain), mettant ainsi en péril la sécurité du public.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à caractériser et à segmenter le littoral de l'estuaire en fonction de ses caractéristiques physiques, biologiques et humaines et de son évolution à l'aide des différents supports disponibles :

photographies aériennes, images vidéo héliportées, cartes topographiques, archives et images satellites. Trois niveaux de segmentation sont nécessaires : 1) segmentation du type de côte; 2) segmentation de l'évolution de la zone côtière et des niveaux d'érosion; 3) segmentation de la zone côtière en cellules hydrosédimentaires et en unités de gestion des zones d'érosion. Le projet comportera plusieurs phases et chacune d'elle servira à traiter un thème en particulier :

Phase I (l'évolution côtière et ses aléas) : Dresser une typologie du littoral et définir son évolution (types de falaise, types de plage, zones artificielles, zone d'érosion vs stabilité, zones de mouvements de terrain, etc.). Cette première phase est essentielle pour dresser un premier portrait du littoral.

Phase II (les enjeux de la gestion des littoraux : le défi du siècle) : Identification des types d'occupation du littoral et des accès à l'estuaire (résidentiel, villégiature, commercial, exploitation, dépotoir clandestin et public, etc.); Cette phase permettra de définir les niveaux de vulnérabilité et les enjeux en terme de gestion du territoire.

Phase III (les habitats sensibles dans un contexte de changements climatiques) : Localisation des milieux sensibles (marais, lagune, estuaire de rivière). Cette phase va permettre d'obtenir un inventaire exhaustif des milieux sensibles afin d'assurer convenablement leur protection et leur mise en valeur et un meilleur zonage.

Phase IV : Délimitation des unités de gestion et élaboration d'un plan de gestion des zones d'érosion.

FAISABILITÉ

Un projet semblable a déjà été réalisé sur la rive nord de l'estuaire et a suscité un vif intérêt des municipalités, MRC et ministères impliqués. Le succès du précédent projet sous-entend une implication des partenaires visés. Toutefois, le coût relativement élevé peut représenter un obstacle, car le financement d'un tel projet peut demander une combinaison de programmes de financement ce qui risque de retarder le début du projet.

PARTENAIRES POTENTIELS

- Université du Québec à Rimouski – Pascal Bernatchez, géomorphologue côtier;
- ISMER – Vladimir Koutitonsky, Océanographie physique;
- ISMER – Émilien Pelletier, écotoxicologie des milieux côtiers;
- Pêches et Océans Canada – Institut Maurice Lamontagne;
- Sécurité publique du Québec;
- Ministère des Transports;
- Ministère des Affaires municipales;
- Ministère des Régions;
- Ministère de l'Environnement du Québec;
- Environnement Canada;
- Travaux publics Canada;
- MRC et Municipalités.

COÛTS DE RÉALISATION

- 500 000 \$ à 600 000 \$ pour l'ensemble du projet sur 3 ans.

ÉCHÉANCE DU PROJET

Phases du projet							
I							
II							
II							
IV							
années	juin 2003	à	juin 2004	à	juin 2005	à	sept. 2006

INDICATEURS D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Utilisation et prise en compte du plan de gestion proposé par les MRC et les municipalités dans l'émission des permis de construction d'infrastructures diverses.